

**VILLE D'EU**  
**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Délibération N° 2024/210/DEL/8.8**

**Séance du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 1<sup>er</sup> octobre, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents :** M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, Mme CHAVES Hélène, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse par M. BARBIER Michel, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, M. ACCARD Stéphane par Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice.

**Absent :**

**Le secrétariat a été assuré par :** M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 25/09/2024	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 24	Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : MUSEE – PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL**

La ville d'Eu souhaite faire du Musée Louis-Philippe une institution de référence pour la culture sur le territoire en valorisant les richesses de ses collections, mais aussi en affermissant son rôle de lieu d'éducation et de sensibilisation auprès de tous les publics.

Le Musée Louis-Philippe est labellisé « Musées de France », à ce titre il doit rédiger un projet scientifique et culturel. Ce document n'est pas une étude de programmation mais un document qui fixe les orientations pour les 5/10 ans à venir afin que le musée puisse répondre à la fois à ses missions de conservation et d'enrichissement des collections tout comme à la mise en valeur et à l'accessibilité de ces dernières.

.....

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 076-217602556-20241001-2024210DEL-DE

SLOW

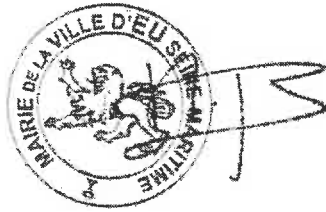
En parallèle du diagnostic sanitaire lancé sur le château, ce document est également un préalable à toute étude de programmation architecturale pour obtenir une aide de la DRAC sur l'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ce projet scientifique et culturel.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance  
Le Maire,  
Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,  
Samuel RUELLOUX



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Rueloux', written over a faint circular stamp.